

RAPPORT DE SYNTHÈSE

10^{ème} réunion consultative biennale du Comité des experts nationaux (CEN) d’AfricaRice 20 septembre 2017, Serrekunda, Gambie

INTRODUCTION

La 10^{ème} réunion consultative biennale du Comité des experts nationaux (CEN) d’AfricaRice a eu lieu le 20 septembre 2017, à Serrekunda en Gambie, sous l’égide du ministère de l’Agriculture de la République de Gambie. La réunion a été présidée par le Directeur général (DG) de l’Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA), Dr Alioune Fall, puisque le Sénégal assure actuellement la présidence tournante d’AfricaRice.

La 10^{ème} réunion du CEN a été organisée conjointement avec l’Atelier préliminaire de l’Alliance globale de recherche sur les gaz à effet de serre en agriculture (GRA). En effet, cet Atelier préliminaire a été organisé le 21 septembre 2017, immédiatement après la réunion du CEN. Cinq membres de la délégation du GRA représentant le Japon (qui assure actuellement la présidence du GRA), la France, la Nouvelle Zélande, la Suisse et les Pays-Bas, ont participé à la réunion.

Les objectifs majeurs de la réunion du CEN sont les suivants: (1) examiner le statut de la mise en œuvre des recommandations de la 9^{ème} réunion consultative biennale du CEN ; (2) passer en revue les activités de recherche pour le développement et les acquis d’AfricaRice, depuis la tenue de la 30^{ème} réunion ordinaire du Conseil des ministres d’AfricaRice, qui a eu lieu à Kampala en Ouganda, les 22 et 23 août 2016, portant principalement sur les questions clés suivantes :

- (i) L’état du paiement des cotisations annuelles des pays membres ;
- (ii) L’amélioration de la participation d’AfricaRice et de ses partenaires à la mise en œuvre de projets d’investissement des pays membres ;
- (iii) Le renforcement de la chaîne de valeur des semences du riz dans les pays membres ;
- (iv) Le besoin en renforcement des capacités des institutions nationales de recherches agricoles (INRA) en ce qui concerne la chaîne de valeur riz.

Les résultats attendus de cette réunion sont les recommandations liées aux quatre éléments mentionnés ci-dessus, qui aideront AfricaRice et ses partenaires à améliorer leur performance pour mieux répondre aux défis du secteur riz dans les pays membres.

PRÉSENCE

Pays membres présents

Les vingt-trois pays membres suivants ont été représentés soit par les Directeurs généraux des INRA soit par leur représentants désignés avec procuration : Bénin, Cameroun, Côte d’Ivoire, Ethiopie, Gabon, Ghana, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Gambie, Libéria, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Tchad et Togo.

Pays membres absents

Des excuses ont été reçues de la part des pays suivants qui n'ont pas pu participer à la réunion : Burkina Faso, Égypte et Nigeria.

Observateurs

Des représentants des quatre pays suivants (non-membres d'AfricaRice) ont participé en qualité d'observateurs : Malawi, Namibie, Mozambique et Zimbabwe.

Des représentants des bailleurs de fonds, des institutions partenaires à la recherche et au développement, des organisations paysannes et du secteur privé, faisaient aussi partie des observateurs. Il s'agit des institutions suivantes : FAO, BAD, FIDA, CORAF/WECARD, CIRAD, INRA, GRA, Entreprise GAN-LOGIS et ROPPA.

RÉUNION

Cérémonie d'ouverture

Quatre ministres de la République de Gambie ont pu assister à la cérémonie d'ouverture : Son Excellence Omar Amadou Jallow, ministre de l'Agriculture (Ministère de tutelle d'AfricaRice en Gambie) ; Son Excellence Amadou Sanneh, ministre des Finances et des Affaires économiques ; Son Excellence Lamin B. Dibba, ministre de l'Environnement, du Changement climatique et des Ressources naturelles, et Son Excellence James Gomez, ministre de la Pêche et des Ressources hydrauliques.

Le président du CEN, le Dr Alioune Fall, dans ses mots d'ouverture aux participants, a mis en exergue l'importance croissante du secteur riz dans tous les pays membres d'AfricaRice, et donc la pertinence d'AfricaRice, comme une institution mandatée par les pays membres à apporter un soutien pour améliorer le secteur riz. Il a rappelé que le rôle du CEN, le bras technique du Conseil des ministres d'AfricaRice, est d'assurer la mise en œuvre appropriée de la vision stratégique d'AfricaRice, adoptée par le CM en 2011. De la part du CEN, il a remercié le DG du NARI de la Gambie, le Dr Ansumana Jarju, d'avoir accepté de faciliter l'organisation de la réunion du CEN en Gambie.

Le DG d'AfricaRice, le Dr Harold Roy-Macauley, a également chaleureusement accueilli tous les participants et a remercié le gouvernement de la Gambie, en particulier son Excellence le ministre de l'Agriculture, d'avoir accepté d'abriter la 10^{ème} réunion du CEN.

La 10^{ème} réunion du CEN a été officiellement ouverte par son Excellence le ministre de l'Agriculture de la Gambie. Dans son adresse d'ouverture, son Excellence le ministre de l'Agriculture, a souligné le rôle important qu'AfricaRice a joué pour soutenir la Gambie, surtout dans l'introduction des technologies améliorées du riz et le renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de valeur du riz. Il a fait le plaidoyer pour un soutien continu et une manifestation d'appropriation par les pays membres d'AfricaRice, en rappelant le fait que l'institution est un outil important et commun des pays membres. Il a terminé ses mots en endossant très fortement la demande d'adhésion de la République de Mozambique à AfricaRice, et a conseillé au CEN de soutenir la demande de la Mozambique.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été adopté avec des modifications qui consistent à la suppression des deux points qui ont été, par la suite, intégrés dans d'autres points de l'ordre du jour et aux ajustements sur la durée de certains points de l'ordre du jour.

Rapporteurs

Les DG des INRA du Tchad et de la Sierra Leone, les Docteurs Koye et Kargbo, ont été sélectionnés en tant que rapporteurs en langues française et anglaise, respectivement. Ils ont été soutenus par les membres du personnel d’AfricaRice, Savitri Mohapatra et Karim Traoré.

Présentations

Les présentations suivantes ont porté sur les questions importantes à discuter :

- L’état de la mise en œuvre des recommandations de la 9^{ème} réunion du CEN, par le Directeur des Partenariats stratégiques d’AfricaRice, le Dr Samuel Bruce-Oliver ;
- Les activités et acquis d’AfricaRice depuis la 30^{ème} réunion ordinaire du Conseil des ministres d’AfricaRice qui a eu lieu à Kampala en Ouganda, les 22 et 23 août 2016, par le DG d’AfricaRice, le Dr Harold Roy-Macauley ;
- Les Technologies pour la transformation agricole en Afrique (TAAT) et les plans pour l’atteinte de l’autosuffisance en riz en Afrique, par le Directeur de l’Agriculture et de l’Agro-Industrie de la BAD, le Dr Chiji Ojukwu ;
- Le Plan continental d’investissement pour l’accélération de l’autosuffisance en riz en Afrique (CIPRiSSA), par le Conseiller du DG d’AfricaRice, le Dr Marcel Nwalozie ;
- La Chaîne de valeur des semences du riz et le modèle du partenariat public-privé et le plan pour l’approvisionnement de semences du riz, par le spécialiste en système semencier à AfricaRice, le Dr Amadou Beye ;
- La nouvelle initiative du renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de valeur riz et l’implication des INRA, par le Chef de l’Unité de renforcement des capacités à AfricaRice, le Dr Khady Nani Drame.

Une déclaration a été faite par le Directeur pour l’Afrique de l’Ouest du FIDA, Ides de Villebois, sur les opportunités qui existent pour AfricaRice et les programmes nationaux, dans le cadre du renforcement de la collaboration avec les projets d’investissement des pays du FIDA.

Recommandations

Les discussions qui ont suivi ont permis à la 10^{ème} réunion du CEN de faire des recommandations qui ont porté sur l’amélioration de la performance d’AfricaRice. À la fin, la réunion a également voté deux motions.

Les recommandations au nombre de cinq sont articulées comme suit :

1. Faire un plaidoyer fort auprès des autorités des pays membres pour le paiement des cotisations annuelles et des arriérés

Vu la situation financière précaire d’AfricaRice due notamment au déclin du financement, surtout celui du CGIAR, et pour accélérer le paiement des cotisations annuelles et des arriérés et montrer une appropriation par les pays membres d’AfricaRice, le CEN a fait les recommandations suivantes :

- (i) L’une des résolutions de la réunion du CM qui a eu lieu à Kampala en Ouganda, en août 2016, est que le Management d’AfricaRice doit préparer un outil de plaidoyer pour faciliter le paiement des cotisations annuelles et des arriérés des pays membres. Le management d’AfricaRice doit transmettre aux DG des INRA des pays membres, des brochures qu’il est

en train de développer pour chaque pays membre, et qui contiennent les informations sur les avantages obtenus dans le cadre du partenariat avec AfricaRice, en termes de produits et services, de financements reçus pour les activités de recherche pour le développement, de programme de renforcement des capacités pour les chercheurs et les acteurs de la chaîne de valeur riz, et d'informations sur l'état du paiement des cotisations des pays membres. Ce document pourrait être utilisé par les DG pour faire le plaidoyer auprès de leurs gouvernements respectifs y compris leur ministre de tutelle et le ministre des Finances, afin de faciliter le paiement des cotisations annuelles et des arriérés dus à AfricaRice, avant le 31 décembre 2017.

- (ii) AfricaRice et ses partenaires nationaux doivent engager les organisations paysannes pour qu'elles participent aux efforts de plaidoyer.

2. Intégrer les activités des groupes d'action thématiques du riz à travers le Continent africain, les pôles de développement du secteur riz, et les plateformes d'innovations (l'infrastructure d'impact du riz) dans les projets d'investissement des pays.

Vu la nécessité d'augmenter l'efficacité et la durabilité des activités de l'infrastructure d'impact du riz établie par AfricaRice, qui aide les acteurs à se regrouper pour générer, évaluer et vulgariser les innovations le long de la chaîne de valeur riz, et des opportunités qui existent au niveau des projets d'investissement des pays, le CEN a recommandé à AfricaRice et ses partenaires dans les pays membres de s'assurer que ces importants mécanismes soient intégrés dans les projets d'investissement des pays.

3. Apporter un soutien fort à la mise en œuvre du programme TAAT et à l'établissement du plan continental d'investissement pour l'accélération de l'autosuffisance en riz en Afrique (CIPRiSSA)

Le CEN a affirmé la valeur potentielle des initiatives suivantes :

- (i) Le programme de technologies de transformation de l'agriculture en Afrique (TAAT) financé par la Banque africaine de développement, qui a pour l'objectif d'améliorer la dissémination dans des pays, des technologies susceptibles d'être vulgarisées ;
- (ii) Le CIPRiSSA, un outil d'aide à la décision politique, développé par AfricaRice et ses partenaires nationaux, pour fournir des informations sur les segments prioritaires de la chaîne de valeur riz, les niveaux d'investissement requis pour chaque segment, le retour d'investissement, l'implication du secteur privé et les politiques appropriées, qui sont requises pour assister aux pays africains à atteindre l'autosuffisance en riz en 2025, et à réduire les grands investissements faits par les pays pour l'importation du riz.

Vu tout ce qui précède, le CEN a fait les recommandations suivantes :

- (i) Les pays membres doivent être proactifs dans leur approche avec la BAD pour bénéficier des ressources allouées à la mise en œuvre du TAAT ;
- (ii) Les pays membres doivent collaborer avec AfricaRice pour une appropriation du CIPRiSSA afin d'atteindre les objectifs de l'autosuffisance en riz en 2025 ;
- (iii) Les pays membres, avec le soutien d'AfricaRice, doivent faire des déclarations d'intérêt aux partenaires au développement, notamment la BAD et aux autres bailleurs, pour un soutien à la mise en œuvre de ces deux initiatives.

4. Apporter un soutien fort aux pays membres pour améliorer la performance de la chaîne de valeur des semences du riz

L'approvisionnement des pays membres en semences de qualité et en quantité suffisante continue à être un défi majeur. Le CEN a fait les recommandations suivantes :

- (i) AfricaRice doit sensibiliser les pays membres sur le modèle de partenariat public-privé pour améliorer la chaîne de valeur des semences du riz, et doit encourager chaque pays à tester ce modèle pour son appropriation aux conditions spécifiques de chaque pays ;
- (ii) AfricaRice doit apporter un soutien technique aux pays membres pour rendre la chaîne de valeur des semences du riz plus efficiente, efficace et durable ;
- (iii) AfricaRice en partenariat avec des institutions nationales et régionales telles que les Centres Nationaux de Spécialisation (CNS) et les Centres Régionaux d'Excellence (CRE) sur le riz, établis dans le cadre du Programme de la productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO) et facilité par la Banque mondiale et le COFAF/WECARD, doivent ensemble renforcer leurs efforts pour encourager l'harmonie et la synergie parmi les différents acteurs de la chaîne de valeur des semences du riz.

5. Apporter un soutien pour l'amélioration du renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de valeur riz dans les pays membres

En vue du besoin urgent de poursuivre l'amélioration du renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de valeur riz, le CEN a fait la recommandation suivante :

AfricaRice et ses partenaires nationaux doivent

- (i) Explorer l'intégration des activités liées au renforcement des capacités dans les projets d'investissement des pays ;
- (ii) Mobiliser des ressources en faisant le lien avec le programme d'emploi des jeunes des partenaires au développement tels que la BAD et l'AGRA, entre autres ;
- (iii) Améliorer les mécanismes de reporting, suivi et évaluation (S&E) pour capturer le transfert et l'effet tâche d'huile de l'apprentissage dans les pays.

Les motions votées sont les suivantes :

Motion 1: Félicitation au Directeur général d'AfricaRice et son staff

Le CEN a noté le travail excellent réalisé par AfricaRice pour générer et mettre à disposition les connaissances sur les produits et les services en ce qui concerne le riz aux pays membres en dépit des défis financiers rencontrés par le Centre et a voté la motion de féliciter le DG et son staff.

Motion 2 : Remerciement au Gouvernement et au peuple gambiens

Le CEN a voté une motion de remerciement spécial au gouvernement et au peuple gambiens pour leur chaleureux accueil des participants et aussi pour les excellentes facilités mises à la disposition des organisateurs durant la 10^{ème} réunion du CEN.

Fait le 21 septembre 2017 à Serrekunda, Gambie
Le Comité des experts nationaux d'AfricaRice